

22

L'AVENIR HW
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

EN HESBAYE

Créa-Job fête ses 20 ans, un organisme qui a su évoluer avec son temps

WAREMME

Créa-Job fête ses 20 ans. L'organisme a déjà permis à plus de 1 250 entreprises de voir le jour notamment dans la région de Huy-Waremme.

Né d'une initiative des Communes de Wanze, Amay et Waremme, CréaJob accompagne depuis 2003 les futurs entrepreneurs à développer leur projet. Très vite, l'organisme a su répondre à une demande d'auto-entreprenariat en Wallonie avec, à sa tête depuis 2010, Eve Jumel, directrice générale.

Qui sont les personnes qui font appel aux services de Créa-Job ?

Tout type de personne. Mais pour le moment, nous avons beaucoup de gens qui sont en reconversion socioprofessionnelle. Ces personnes ont eu un métier pendant des années et elles ont eu envie de changer complètement d'orientation. Ce sont des personnes qui ont entre 25 et 45 ans majoritairement et qui souhaitent se lancer dans le commerce ou encore dans le service à la personne. Par exemple, un ingénieur de gestion qui vient pour lancer son entreprise de sauces en bocaux. On a aussi des personnes qui ont travaillé dans des entreprises de construction et qui maintenant veulent se lancer à leur compte. Depuis 2010, on a également développé une filière « agriculture et tourisme.

Peut-on dire que vous adaptez vos offres aux demandes ?

Exactement, nous sommes très attentifs à l'évolution du marché de l'emploi et on s'adapte aussi au niveau de nos outils et de notre méthodologie d'accompagnement pour fournir un accompagnement de qualité. Nous avons réadapté nos plans financiers en fonction de la



Eve Jumel est la directrice de Créa-job depuis 2010.

demande. Par exemple, nous avons intégré tout l'aspect développement durable dans notre plan pour sensibiliser les porteurs de projet, quel que soit le secteur, à la problématique de développement durable. Nous leur expliquons comment ils peuvent diminuer leur impact écologique.

Je suppose que vous vous adaptez également à la demande du marché de la région ?

Bien sûr, on ne va pas pousser quelqu'un à démarrer un projet qui existe déjà à plusieurs reprises sur le même territoire. On ne va pas les encourager sans réfléchir à se lancer dans leur projet. On va d'abord leur demander de faire une analyse détaillée de la concurrence. Ça va leur permettre

de chercher par eux-mêmes et de se rendre compte du potentiel de leur projet ou non.

Comment se déroule le suivi pour un demandeur ?

C'est un parcours avec plusieurs phases. Nous l'accueillons d'abord lors d'un premier rendez-vous. Ensuite, l'accompagnateur du projet va réaliser un diagnostic où il va se rendre compte où en est le demandeur dans son projet et quelles actions il a déjà accomplies. Si tout est bon, alors on passe dans la période préparatoire qui dure entre trois et six mois. La personne va alors suivre un parcours de formations où elle va aborder son plan d'affaire et le mettre en pratique avec son accompagnateur. Une fois que le plan d'affaire est

réalisé, soit la personne abandonne son projet pour diverses raisons, soit elle va défendre un dossier devant la couveuse d'entreprise. Si le dossier est accepté, alors le demandeur peut se lancer avec son numéro d'entreprise tout en continuant à percevoir les allocations de chômage pour ne pas avoir le stress de tout de suite devoir dégager un revenu viable. Ils vont alors fonctionner en essais/erreurs avec nos conseils pour finalement être rentable. Ce test dure en moyenne un an. Pour finir, la personne peut continuer à bénéficier d'un suivi tous les mois pour analyser le business avec elle et ce, pendant 2 ans maximum.

Combien de personnes atteignent leurs objectifs et aboutissent sur une entreprise viable et rentable ?

Depuis notre création, nous avons aidé 1 250 entreprises pour 3 700 demandes, donc une personne sur trois. En 2022, 104 entreprises ont vu le jour.

Les indépendants et le secteur de l'entreprenariat ont aussi été touchés par la crise Covid.

Est-ce que vos services ont évolué avec la crise sanitaire ?

Nous avons déjà basculé aux formations à distance avant. Donc ça a été plus facile de s'adapter pendant la crise. On a cru qu'on allait avoir moins de demandes mais en fait, pas du tout. On a eu un engouement – et toujours à l'heure actuelle – dans le secteur du maraîchage, du circuit court par exemple. Et ce qui m'a vraiment étonnée, c'est que les personnes porteuses d'un projet n'ont pas eu de problème pour basculer dans l'offre de leur service à distance. Elles ont fait preuve de résilience.

Il y a 20 ans, vous vous étiez mis des objectifs. Sont-ils atteints aujourd'hui ?

Nos objectifs ont très vite été dépassés. Il faut savoir que

nos indicateurs de réussites sont liés à notre financement. Nous devons donc prouver que nous sommes rentables à la Région wallonne et au Fonds social européen qui nous financent. Et jusqu'à présent, nous y sommes toujours arrivés.

Et concernant l'arrondissement de région Huy-Waremme, comment se porte-t-il ?

Et bien, l'antenne de Créa-Job se porte bien. La région se positionne bien surtout en termes de conversion. C'est-à-dire que nous avons moins de demandes que dans le Brabant wallon, mais le pourcentage de personnes qui aboutissent est élevé.

Après 18 ans de carrière à Créa-Job et 13 ans à sa tête, de quoi êtes-vous la plus fière ?

D'avoir mis autant de personnes à l'emploi et d'avoir participé à l'entreprenariat. J'essaie vraiment d'être présente à tous les conseils de validation et d'être investie dans chaque parcours. Et quand je vois l'évolution et l'épanouissement de ces personnes que l'on soutient depuis le début, c'est vraiment gratifiant et satisfaisant. C'est ce qui nous fait vivre en tant qu'accompagnateur. **Que souhaitez-vous à CréaJob pour les 20 prochaines années ?**

D'être toujours bien ancrée dans le territoire. De toujours s'adapter à l'évolution du marché car je dois avouer que notre équipe a beaucoup de résilience. Nous avons vécu toutes les réformes et nous avons à chaque fois su réagir et trouver des solutions. Donc je dirais que je souhaite que l'on garde cet esprit d'adaptation qui nous est propre. Et si à l'avenir, j'ai la possibilité de nous développer sur fonds propres alors je l'envisagerai bien sûr car ça fait partie de l'esprit d'entreprendre.

INTERVIEW : PERRINE MARÉCHAL